

ATTESTATION DE RÉUSSITE

Je soussignée **BLONS-PIERRE Catherine**
Présidente du Jury régional DELF
au Centre d'examens de : Zurich Limmat (SUISSE)

atteste que :

KASPAR Levina
née le **21 février 2001** à Winterthur (SUISSE)
n° de candidat : **041001079739**

a présenté avec succès les épreuves de l'examen :

DELF B2

Niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues

session : 2018-11-J

à : Zurich

avec les résultats suivants :

ÉCRIT :	Compréhension	note : 16.00 / 25	NOTE FINALE : 55.50 / 100
	Production	note : 12.50 / 25	
ORAL :	Compréhension	note : 14.50 / 25	
	Production	note : 12.50 / 25	

fait le 28 novembre 2018



Catherine BLONS-PIERRE
Présidente du Jury régional

Le présent document atteste de la réussite au diplôme correspondant
et peut être présenté comme document officiel en l'attente de la délivrance du diplôme définitif.

Le DELF et le DALF comportent 6 diplômes indépendants :

DELF A1	DELF A2
DELF B1	DELF B2
DALF C1	DALF C2

Important : cette attestation comporte votre numéro
d'identification DELF-DALF. Ce numéro est définitif.
Vous devez le communiquer à chacune de vos inscriptions,
dans le même centre d'examens ou dans un centre différent.

Cette attestation est délivrée en un seul exemplaire. Aucun double ne pourra être établi. Ne vous en dessaisissez jamais.